

## ▶ RÉOUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE ET DES BUREAUX ADMINISTRATIFS SUR RENDEZ-VOUS

L'hôtel de ville est maintenant ouvert et les différents bureaux administratifs avec accès restreint sur rendez-vous. À l'hôtel de ville, les guichets du Service des finances et du Service du greffe seront ouverts au public sans rendez-vous dans les heures régulières. Il sera possible d'obtenir un rendez-vous auprès des services municipaux ayant leurs bureaux administratifs dans les autres bâtiments municipaux, uniquement pour les demandes ne pouvant être réglées autrement qu'en personne. **Les appels et courriels restent priorités.**

La Ville souhaite offrir un environnement sécuritaire à ses citoyens et ses employés en privilégiant les services en ligne pour limiter les interactions physiques et réduire les risques de propagation. Il est important de communiquer avec les différents services avant de se présenter en personne.

Marche à suivre complète au [ville.prevost.qc.ca](http://ville.prevost.qc.ca)

## ▶ NOUS CONTACTER

- ▶ 450 224-8888, poste 0
- ▶ [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

## ▶ RESTEZ INFORMÉS

- ▶ Informations à jour au [ville.prevost.qc.ca](http://ville.prevost.qc.ca)

## ▶ CONSIGNES À SUIVRE

- ▶ Limitez vos déplacements et restez à la maison, surtout pour les personnes vulnérables ou âgées de plus de 70 ans.
- ▶ Le port du masque est fortement recommandé en public et davantage lorsqu'il peut devenir difficile de conserver la distance de 2 mètres.

## OUVERTURE DES PISCINES VAL-DES-MONTS ET LAC ÉCHO

- 20 juin au 16 août | Tous les jours de 12 h à 19 h
- Capacité réduite du nombre de baigneurs : réservation obligatoire sur la plateforme Accès-loisirs (inscriptions d'activités) avant 10 h la journée même et avant le vendredi 10 h pour les réservations du samedi et dimanche. Les blocs horaires seront d'une durée d'une heure incluant l'arrivée et le départ.
- Accès aux résidents seulement.
- Accès restreint aux vestiaires et salles de bain.

## PARCS ET ESPACES VERTS

La réouverture des parcs et espaces verts s'est faite progressivement en suivant les recommandations de la Santé publique et en mettant en place des directives et mesures pour assurer la sécurité de tous. Des consignes claires ont été mises en place dans tous les espaces récréatifs publics et privés pour rappeler les directives comme la distanciation de minimum 2 mètres et l'interdiction des rassemblements.

Les installations sportives incluant, terrains de soccer, baseball, basketball et pétanque sont maintenant accessibles. Toutefois, il ne faut pas oublier les règles de la santé publique lorsqu'ils sont utilisés. De plus, nos associations sportives de soccer et baseball travaillent très fort sur leur plan de relance. Surveillez leurs sites Internet pour plus d'informations.

# INFO COVID-19

Restez informés au [quebec.ca/coronavirus](http://quebec.ca/coronavirus)

Si vous avez des symptômes ou des inquiétudes, appelez le 450 644-4545  
Rendez-vous à l'urgence seulement si vous avez des difficultés respiratoires